

8 Suisse

Affaire Dittli, l'emballage incontrôlé

VAUD Fuite d'un document confidentiel et lancement d'une pétition pour la démission de Valérie Dittli: alors que beaucoup appellent au calme, l'affaire entourant la question de la domiciliation fiscale de la conseillère d'Etat a de nouveau connu plusieurs soubresauts lundi, mettant le canton à vif

YAN PAUCHARD
@yanpauchard

L'affaire Dittli est-elle devenue une machine folle que plus personne ne sait comment arrêter? La question se pose aujourd'hui. Depuis une semaine sous tension et les révélations de la RTS sur l'absence de taxation fiscale dans le canton de la conseillère d'Etat aux Finances Valérie Dittli, le monde politique vaudois est en ébullition. Gauche et droite se sont affrontés, parfois violemment, tant sur les réseaux sociaux que dans les travées du Grand Conseil. En signe d'apaisement, le gouvernement mandait jeudi une expertise externe et indépendante auprès d'un avocat genevois afin de faire toute la lumière sur la situation de sa benjamine.

Irritation à gauche aussi

La décision du Conseil d'Etat devait permettre un certain retour au calme. C'est ce que beaucoup appelaient de leurs vœux, y compris à gauche. «Qualifiée d'abord d'acharnement, [notre demande] est appliquée à la satisfaction de toutes les parties», tweetait ainsi le président du PS vaudois Romain Pilloud dans la foulée de l'annonce de l'expertise, concluant par un «maintenant, on attend» ponctué d'un point d'exclamation. Or, la Jeunesse socialiste vaudoise n'a pas attendu. Hier, elle a lancé une pétition réclamant la démission de l'élu du Centre, en raison de «ses multiples errances fiscales et administratives». Une action qui a contraint Romain Pilloud, au nom de son parti, à se distancer de la démarche de sa Jeunesse.

Mais, lundi, c'est également la stratégie de communication

de Valérie Dittli elle-même qui a été mise à mal. La conseillère d'Etat avait ainsi convenu la semaine dernière de ne plus s'exprimer publiquement, s'engageant, dans une brève note aux médias, «à répondre aux questions une fois que les conclusions du rapport d'expertise seront disponibles». Pourtant, un document confidentiel a fini par fuiter dans la presse. Le *Blick* s'est procuré l'«Avis de droit sur le domicile fiscal de Valérie Dittli», que cette dernière avait

«Les messages qui nous remontent de la base sont des appels à ne pas la lâcher»

FLORENCE BETTSCHART-NARBEL,
PRÉSIDENTE DU PLR VAUDOIS

demandé de son côté à un professeur de droit de l'Université de Lausanne. Mais si le rapport de 14 pages est favorable à la centriste, jugeant qu'elle a respecté les règles, sa publication dans les médias tombe mal, donnant l'impression de court-circuiter les résultats de l'expertise indépendante en cours.

Pour la présidente du PLR, Florence Bettschart-Narbel, cette affaire devient tout simplement «surréaliste», y compris dans son traitement médiatique. «Le nombre d'articles et d'émissions dépasse les limites», poursuit la députée, qui appelle à ce qu'on laisse travailler le gouvernement sur les dossiers importants du canton. L'irritation est égale-

ment perceptible chez Romain Pilloud, qui préférerait être questionné «sur les idées et les projets de la nouvelle majorité de droite du Conseil d'Etat», plutôt que sur les démêlés de la ministre des Finances. Mais s'il déplore que «le débat se soit envenimé à ce point», le président du PS renvoie la droite à ses responsabilités. «Il y a aujourd'hui une forte sensibilité autour de la notion de transparence des élus. En donnant des réponses floues à des questions légitimes, Valérie Dittli a elle-même provoqué toutes ces tensions», relève-t-il.

Dans ces conditions, certains se posent la question d'une éventuelle démission de la conseillère d'Etat, d'autant plus fragilisée par ces polémiques qu'elle apparaît isolée, avec un parti qui ne compte pas de députations. Une vision que bat en brèche Florence Bettschart-Narbel. «Nous soutiendrons Valérie Dittli jusqu'à la fin de cette affaire», promet-elle, insistant sur «le fossé» existant à ses yeux entre les critiques relayées par les médias et l'image positive que la jeune femme conserve auprès d'une grande partie de la population. «Les messages qui nous remontent de la base sont des appels à ne pas la lâcher», confirme encore la présidente du PLR.

Le maillon faible mais indispensable

Bien que non représentée au Conseil d'Etat, l'UDC apporte également son soutien à la conseillère d'Etat. «Laisser tomber un allié au premier vent contraire serait un comportement déshonorant, assure son président, Kevin Grangier. L'UDC cultive les valeurs suisses qui comptent, entre autres la



La jeune ministre est d'autant plus fragilisée par ces polémiques que son parti ne compte pas de députations. (LAUSANNE, 15 DÉCEMBRE 2022 EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)

loyauté à la parole donnée. Nous sommes donc aux côtés de Valérie Dittli dans cette épreuve et notre soutien dépendra de son bilan politique en 2027, notamment en matière de fiscalité, et non pas des turbulences qu'elle doit affronter aujourd'hui.» Il règne également un certain pragmatisme à droite, où le prin-

cipe de réalité l'emporte, car de l'avenir de Valérie Dittli dépend celui de la majorité gouvernementale, dont la centriste apparaît comme un maillon à la fois faible et indispensable.

En cas de démission de Valérie Dittli, il serait en effet difficile pour le PLR de gagner un quatrième siège synonyme de ma-

rité absolue, tout comme pour l'UDC de faire son entrée au gouvernement dans un canton où le poids des villes demeure prépondérant. Mais il n'est pas certain que dans les états-majors des partis de gauche on soit ravi à la perspective de se lancer dans une complémentaire en année d'élections fédérales. ■

Le Tessin insiste pour être indemnisé par Berne pour l'accueil des migrants

FINANCES Le Conseil fédéral refuse de rembourser dès cette année les frais encourus par le canton pour la prise en charge de personnes arrivant d'Italie. Au sud des Alpes, cette fin de non-recevoir passe mal

ANDRÉE-MARIE DUSSALUT, LOCARNO

Pour l'instant, la Confédération ne remboursera pas le Tessin pour l'intégralité de ses dépenses liées à l'accueil et à la réadmission simplifiée de migrants en Italie. C'est ce que le gouvernement a répondu ces jours au conseiller national Marco Romano (Le Centre). Le député tessinois exhortait Berne à indemniser en totalité le canton dès 2023. «Je suis très déçu par le Département de justice et police d'Elisabeth Baume-Schneider. Le Conseil fédéral utilise des arguments bureaucratiques pour se défilier, manifestant une insensibilité déconcertante. Cela est inacceptable!», déplore Marco Romano, signalant qu'il amènera le thème devant la Commission des institutions politiques dont il est président et à laquelle participe la secrétaire d'Etat

à la migration (SEM), Christine Schraner Burgener.

Le Conseil fédéral a répondu à l'élue qu'un éventuel remboursement n'interviendrait pas avant 2024. Les dispositions d'exécution ad hoc qui devraient entrer en vigueur au printemps de l'an prochain doivent encore être édictées, peut-on lire dans son message. «Ce n'est qu'à partir de ce moment que la Confédération pourra soutenir financièrement les centres de départ des cantons, pour autant que les conditions nécessaires soient remplies», indique-t-il.

Or, la pression à la frontière sud monte sans cesse et le Tessin est confronté à des chiffres comparables à ceux de l'urgence migratoire de 2015-2016, fait valoir Marco Romano. «Au Tessin, personne ne dort dans la rue ou à la gare, comme c'est actuellement le cas à Côme; tous les migrants sont logés et nourris», souligne-t-il, précisant que cela a un prix et qu'il n'est pas juste qu'il ne pèse que sur le canton italophone. «Chaque année, plusieurs centaines de milliers de francs sont dépensées pour quelques milliers de migrants», signale-t-il. «Pour

les caisses cantonales, ce n'est pas rien. Le Tessin doit gérer cette problématique uniquement à cause de sa position géographique, alors que l'arrivée de migrants concerne tout le pays.»

«Personne ne dort dans la rue ou à la gare, comme c'est actuellement le cas à Côme; tous les migrants sont logés et nourris»

MARCO ROMANO, DÉPUTÉ AU NATIONAL (CENTRE/TI)

Après le refus de Berne, le chef du Département des institutions tessinoises, Norman Gobbi (Leg), a écrit aux conseillères fédérales Elisabeth Baume-Schneider et Karin Keller-Sutter. «Notre intention est de faire comprendre au gou-

vernement suisse, dans un esprit fédéraliste, la valeur politique de l'engagement du Tessin dans la gestion du flux migratoire à la porte sud du pays, en particulier en ce qui concerne les procédures simplifiées de réadmission avec l'Italie», explique-t-il. Grâce à une gestion efficace et professionnelle, le Tessin a limité au maximum la migration illégale de transit à travers la Suisse, considère le conseiller d'Etat. «Cela en assurant la sécurité du territoire et en évitant aux autres cantons de devoir faire face à une affluence de migrants, avec tous les problèmes et dépenses qui en découlent.»

Un coût de 4,5 millions de francs

Sur la base d'accords de durée limitée établis au début de l'urgence migratoire en 2016, la Confédération a contribué pour un montant d'un peu moins de 1,5 million de francs aux dépenses engagées par le Tessin entre 2017 et 2019. Mais les frais totaux pour la gestion et la sécurité du centre de réadmission simplifiée entre 2016 et 2022 s'élèvent à un peu plus de 6 millions de francs. «Le calcul est vite fait: les coûts supplémentaires suppor-

tés par le Tessin sont d'environ 4,5 millions de francs. Attendre plus longtemps – pour un canton qui financièrement fait face à plusieurs difficultés – n'est plus admissible», martèle Norman Gobbi.

D'autant qu'une base légale entrera en vigueur prochainement pour assurer ce dédommagement. En effet, une motion présentée en 2017 par l'ex-conseiller aux Etats Fabio Abate (PLR) a été adoptée en 2022. Elle demande à la Confédération la création d'une base légale permettant de soutenir financièrement les cantons qui gèrent des logements temporaires accueillant les étrangers devant être renvoyés dans un Etat voisin en vertu d'un accord de réadmission. Dès lors, le département de Norman Gobbi a adressé une demande de soutien financier aux autorités fédérales, à l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDF) et au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), sans succès, rappelle-t-il. «Le Tessin demande à être reconnu pour son engagement extraordinaire et indispensable à la sécurité intérieure du pays, et servant les intérêts de tous les cantons», réitère-t-il. ■